



Conseil général de la Commune de Lully du 28 septembre 2026
Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal 04/2026
Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour l'année 2027

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préliminaires

La commission s'est réunie en séance le 17 août pour une présentation du préavis en présence de Monsieur Marc Genton, Syndic et Madame Floriane Liard Coucet Municipale.

Ces derniers ont répondu et apporté tous les éclaircissements demandés aux questions qui leur ont été posées concernant ce préavis.

2. Commentaires

Chaque membre du Conseil a reçu un exemplaire du préavis et a pu en prendre connaissance avant la séance. Aucune interpellation de membres du Conseil auprès de la commission n'a été faite.

Le préavis vous présente la situation financière de la commune ainsi que le résultat de l'exercice 2025 qui, une fois de plus, termine sur un bilan positif.

La situation des entrées fiscales pour notre commune peut être qualifiée de régulière et stable. Exercices après exercices les résultats sont meilleurs que ceux estimés lors de l'établissement du budget. La projection provisoire des recettes fiscales au 30 juin 2026 est rassurante.

Au vu des éléments, la commission des finances salue la volonté de la municipalité de reconduire l'arrêté d'imposition au même niveau que celui de 2025 et 2026 et ainsi permettre à chaque contribuable de ne pas subir une augmentation de la fiscalité dans une période économique où chacun doit faire face à des augmentations de toutes sortes.



Conclusions

Au vu de ce qui précède, la commission des finances propose au Conseil Général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Lully :

- dans sa séance du 28 septembre 2026 ;
- ayant vu le préavis de la municipalité pour le renouvellement du taux d'imposition 2027 ;
- ayant ouï le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide :

D'accepter le préavis 04/2026 tel que présenté par la municipalité pour l'arrêté d'imposition pour l'année 2027.

Pour la commission des finances :

Pour la commission des finances :

Thierry Ruch

Membre

Eric Abetel

Membre

Jérôme Livet

Rapporteur

Lully, le 21 septembre 2026